



Les impacts économiques de la crise sanitaire en Bretagne Une reprise progressive de l'activité

A lors que le taux de chômage passait en Bretagne sous la barre des 7 % à la fin de l'année 2019, la crise sanitaire bouleverse fortement l'ensemble de l'activité économique de la région. Durant toute la période de confinement, la production des entreprises décroche, comme en témoignent les données de consommation d'électricité, en nette baisse pendant le confinement. Certains secteurs d'activité sont plus fortement touchés que d'autres, comme la construction, le commerce non alimentaire, les services liés à la culture et au sport ou l'hébergement-restauration. Concernant l'économie du tourisme, 9 structures sur 10 ont complètement fermé pendant le confinement. Les petites entreprises et les non salariés sont très représentés dans ces secteurs et risquent donc de pâtir davantage de la crise. Les entreprises ont eu massivement recours au dispositif d'activité partielle mis en œuvre par les pouvoirs publics : les demandes d'activité partielle ont concerné jusqu'à 400 000 salariés simultanément au plus fort de la crise, soit la moitié des salariés du secteur privé de la région. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, toutes catégories confondues, a fortement augmenté (+ 4 % en mars et en avril), surtout parmi les jeunes (+ 20 % en trois mois). Avec la fermeture des commerces non essentiels et les perspectives assombries sur le marché du travail, la consommation des ménages, approchée par les variations de montants de transactions par carte bancaire, s'effondre la seconde quinzaine de mars, de même que le commerce extérieur.

À partir du 11 mai, les perspectives s'éclaircissent quelque peu. Les chefs d'entreprise indiquent une reprise de l'activité, davantage dans l'industrie que dans les services ou la construction. Cette reprise de l'activité se traduit dans la consommation d'électricité, qui revient à un niveau proche de la normale fin mai. Le recul des créations d'entreprises, très net en mars et plus encore en avril, s'atténue en mai. Les transactions par carte bancaire rebondissent dès la mi-mai, laissant augurer des achats reportés pendant la période de confinement. La fréquentation des véloroutes et des voies vertes bretonnes de la mi-mai à la mi-juin surpassé celle de la même période en 2019. Les exportations comme les importations se sont vivement redressées dès la semaine du 11 mai. Néanmoins, plusieurs indicateurs conduisent à rester prudent quant à l'ampleur de la reprise : en mai, le nombre de demandeurs d'emploi se maintient à un niveau élevé, et fin mai, 40 000 salariés font toujours l'objet d'une demande d'activité partielle dans l'hébergement-restauration. Ce tableau conjoncturel montre ainsi une reprise progressive de l'activité économique en Bretagne, qui reste en deçà de son niveau d'avant-crise.

Lucile Cros, Serge Le Guen, Valérie Mariette, Sébastien Pons et Marie Sala (Insee), Sandra Chirazi (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Bretagne), Julie Leveau (Comité régional du tourisme de Bretagne)

Plus de petites entreprises et de non salariés dans les secteurs fortement touchés par la crise

Tous les pans de l'économie n'ont pas été affectés de la même manière par la crise économique entraînée par le confinement de la population. En avril, l'Insee a estimé, au niveau national, la baisse d'activité par grands secteurs. Un certain nombre d'entre eux ont vu leur activité se contracter d'au moins deux tiers au plus fort de la crise : il s'agit de la construction, de certaines industries (fabrication de matériel de transport, raffinage), du commerce non alimentaire, ainsi que de certaines activités de services.

En Bretagne, 23 % des salariés et 40 % des non salariés travaillent dans ces secteurs très fortement touchés, soit des

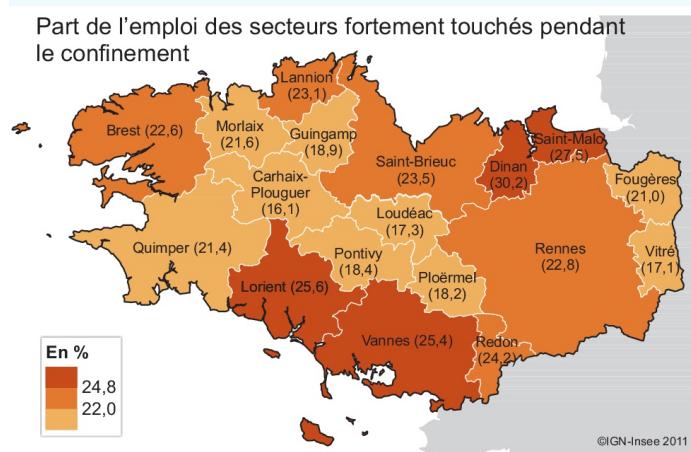
proportions légèrement inférieures à celles constatées au niveau national. L'impact encore plus fort sur les non salariés s'explique par le nombre important de travailleurs indépendants dans des secteurs comme la construction ou l'hébergement-restauration.

Les petites entreprises et leurs salariés sont plus durement touchés par la crise : 43 % des salariés bretons des secteurs dont l'activité a été réduite d'au moins deux tiers pendant le confinement travaillent dans une entreprise de moins de 10 salariés, contre 12 % des salariés exerçant dans des secteurs plus modérément touchés. À l'inverse, les grandes entreprises, de 250 salariés ou plus, sont moins représentées dans les secteurs très fortement affectés par la crise.

Au sein de la région, les écarts sont marqués entre zones

d'emploi (*figure 1*) : la part de l'emploi salarié exercé dans des secteurs fortement touchés par la crise varie de 16 % dans la zone d'emploi de Carhaix-Plouguer à 30 % dans celle de Dinan. Les zones d'emploi du cœur de la région sont plus épargnées que celles du littoral. Les secteurs de l'agriculture et des industries agroalimentaires, moins touchés par la baisse d'activité, y occupent en effet une part plus importante dans l'emploi. En revanche, dans les zones littorales touristiques, comme les zones d'emploi de Dinan, Saint-Malo, Lorient ou Vannes, l'emploi serait davantage affecté par la crise (*encadré 1*). Ce phénomène s'explique principalement par un poids de l'hébergement-restauration et du commerce non alimentaire dans l'emploi de ces zones plus important que dans le reste de la région.

❶ Les zones d'emploi du cœur de la région plus épargnées que celles du littoral



Source : Insee, Clap 2015, emploi salarié au 31 décembre.

D'après les enquêtes de la Banque de France, l'activité repartirait à la hausse à partir de mai

Les chefs d'entreprise bretons, interrogés par la Banque de France sur leurs pertes d'activité, font état d'un rebond de l'activité en mai, par rapport à mars et avril 2020, en raison de fortes progressions dans les secteurs les plus affectés par la crise. Le rattrapage apparaît plus rapide dans l'industrie et le bâtiment que dans les services.

Dans l'industrie bretonne, les chefs d'entreprise estiment la perte d'activité similaire à celle observée au niveau national (- 32 % par rapport à un niveau d'activité normal). Après deux mois consécutifs de repli prononcé, la production repartirait à la hausse sous l'effet du déconfinement amorcé le 11 mai. En détail par secteur, la production de fabrication de denrées alimentaires et de boissons serait en augmentation en mai. En juin, la progression de l'activité resterait mesurée, en raison d'une demande internationale en repli et d'un comportement très prudent des consommateurs. Les autres secteurs connaîtraient un fort rebond de l'activité en mai, en particulier les équipements électriques, électroniques, informatiques et autres machines, un secteur qui a été l'un des plus affectés par la crise sanitaire. Dans le secteur du matériel de transport, après un arrêt quasi total des fabrications automobiles durant deux mois, la production redémarrerait nettement. Enfin, dans les autres produits industriels, après deux mois de contraction, l'activité rebondirait en juin, en particulier dans le secteur du bois, papier, imprimerie ainsi que celui de la métallurgie et produits métalliques.

Dans les services marchands, les autorisations de réouverture à partir du 11 mai donneraient lieu à une timide reprise d'activité. La

Encadré 1 : Les professionnels bretons du tourisme fortement affectés par la crise

La période de mi-mars à mi-juin représente environ 20 % des nuitées touristiques annuelles en Bretagne. L'appel au confinement a mis le secteur du tourisme à l'arrêt avec 90 % des structures touristiques fermées pendant cette période. Depuis le début du déconfinement, et suite aux annonces faites par le gouvernement début juin, les établissements rouvrent progressivement. Mi-juin, les deux tiers des professionnels avaient repris en totalité leur activité et un sur dix partiellement. À la fin du mois de juin, 90 % des structures devraient être ouvertes au public. Mais certaines resteront fermées pour l'ensemble de la saison 2020.

En avril, 80 % des professionnels de l'hébergement touristique ont vu la totalité de leurs réservations s'annuler. Au mois de mai, ce sont environ les deux tiers (65 %) des réservations qui ont été annulées chez ces professionnels et 60 % au mois de juin. Le cœur de saison a été moins affecté avec 37 % de réservations annulées pour le mois de juillet et 28 % au mois d'août.

À la mi-juin, les dernières annonces gouvernementales ont permis une relance timide des réservations. Pour les trois quarts des hébergeurs, le niveau de réservations pour le mois de juin reste inférieur à 25 % ; il s'améliore un peu pour le cœur de saison mais demeure inférieur de plus de 50 % à celui de l'an passé pour la moitié d'entre eux.

Conséquence directe de ce recul de l'activité, 51 % des professionnels perdent entre 75 % et 100 % de leur chiffre d'affaires en mars. Cette proportion grimpe à 82 % en avril, mois complet de confinement, et reste très élevée (73 %) en mai. Les pertes s'annoncent également importantes pour le mois de juin, l'activité n'ayant repris que timidement. Début juin, la perte de chiffres d'affaires direct est estimée entre 1 et 1,2 milliard d'euros. Pour pallier, en partie, ces pertes financières, plus de 60 % des professionnels ont eu recours à une demande de fonds de solidarité ou à des demandes de délais de paiement d'échéances sociales et/ou fiscales mises en place par le gouvernement.

L'impact de cette crise s'est aussi fait ressentir sur les emplois, permanents comme saisonniers. Durant le confinement, 80 % des salariés permanents ont été placés en activité partielle et ce chiffre avoisine encore 50 % mi-juin. Habituellement, environ 35 000 saisonniers sont recrutés au cours de la saison par les entreprises du tourisme. Près de 25 % des contrats ont été annulés alors que d'autres ont été raccourcis.

Outre la fréquentation touristique, la crise a également stoppé les déplacements de loisirs dans la région. À titre d'exemple, la fréquentation des véloroutes et voies vertes de Bretagne s'est effondrée sur la période du confinement. Entre le 17 mars et le 10 mai, la fréquentation de ces itinéraires a diminué de 67 % au global par rapport à l'an passé (- 78 % de cyclistes et - 56 % de piétons). Dès qu'ils en ont eu la possibilité, les Bretons ont repris possession de ces espaces. La fréquentation des itinéraires augmente ainsi de 35 % par rapport à 2019 entre le 11 mai et le 15 juin 2020, boostée par une présence marquée des cyclistes (+ 48 %).

Des vacances pour certains, plus souvent en France vers des destinations nature

Les intentions de départ des Français pour la période de juillet à septembre sont bien inférieures à celles habituellement constatées à la même période. Ainsi, à mi-juin, 50 % des Français pensent partir en week-end ou en vacances sur cette période. Ils sont habituellement 83 % à le faire. Le nombre d'indécis reste élevé (22 %). Parmi les partants, les destinations littorales sont plébiscitées comme à l'accoutumée sur cette période, même si, plus que les autres années, ces touristes vont rechercher des destinations nature, des espaces moins fréquentés, fuir les grandes manifestations et privilégier la France. En Bretagne, la Destination Touristique Bretagne Sud Golfe du Morbihan reste la plus attractive, suivie de la Destination Côte de Granit Rose – Baie de Morlaix et de Brest Terres Océes. En matière d'hébergement, un quart des Français prévoit de partir en hébergement locatif.

région apparaîtrait moins sévèrement touchée (-28% par rapport à un niveau d'activité normal) qu'au niveau national (-39%). En juin, selon les chefs d'entreprise, la reprise se poursuivrait et serait plus marquée en Bretagne (-16% par rapport à un niveau d'activité normal). Cette reprise serait très hétérogène d'un secteur à l'autre. Dans la réparation automobile, l'activité progresserait fortement. Les activités liées à l'emploi pâtiraient, pour leur part, de capacités encore peu sollicitées : les recrutements d'intérimaires resteraient encore à l'arrêt. Dans l'hôtellerie et la restauration, les chefs d'entreprise indiquent une stagnation de l'activité en mai car la clientèle d'affaires serait peu présente et les touristes pas encore de retour. En juin, l'approche de l'été et la réouverture programmée des frontières laissent présager une accélération de la reprise.

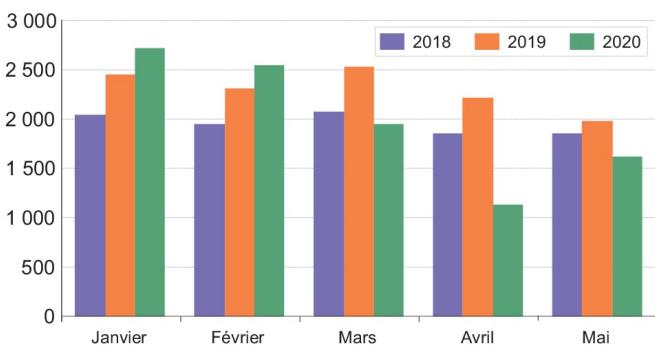
Dans le bâtiment et travaux publics, malgré le déconfinement, les professionnels anticipent plutôt une nouvelle baisse de la production sur l'ensemble du 2^e trimestre 2020, du fait notamment des gestes barrières et de distanciation physique à mettre en place. Si, à court terme, une amélioration graduelle de la situation est attendue dans le bâtiment, les perspectives d'activité demeurent très mitigées dans les travaux publics.

Forte chute du nombre d'entreprises créées entre mars et mai 2020

L'impact des mesures de confinement sur les créations d'entreprises est perceptible dès le mois de mars, en Bretagne comme dans l'ensemble du pays. Il marque une rupture de la trajectoire ascendante des créations d'entreprises qui se poursuivait en janvier et février 2020 dans la région (figure 2).

2 Coup d'arrêt pour l'essor des créations d'entreprises dès le mois de mars

Évolution du nombre de créations d'entreprises en Bretagne



Source : Insee, REE (issu de Sirene).

Comparé au même mois de l'année 2019, le nombre d'entreprises créées au mois de mars 2020 baisse de 23 % en Bretagne (-20% en France). En avril, mois complet de confinement, il chute de moitié (-48% en Bretagne, -49% en France). Ainsi, seulement 1 100 entreprises ont été créées dans la région en avril 2020.

Dans le contexte du déconfinement progressif, le repli des créations d'entreprises s'atténue en mai (-18% en Bretagne, -24% en France).

Au total sur la période de mars à mai 2020, la baisse du nombre d'entreprises créées en Bretagne atteint 30 % par rapport aux mêmes mois de 2019. Elle est quasiment égale à celle observée au niveau national (-31%).

Cette chute inédite s'observe dans chaque département breton. Comparé à la même période de 2019, le recul du nombre d'entreprises créées entre mars et mai 2020 s'établit à 28 % en Ille-et-Vilaine, 30 % dans les Côtes-d'Armor et le Finistère, et à 33 % dans le Morbihan.

Commerce et réparation automobile, construction et hébergement-restauration : les trois secteurs présentant les plus gros volumes d'indemnisation d'activité partielle

En Bretagne, entre le 1^{er} mars et le 23 juin 2020, plus de 60 000 établissements ont déposé une demande préalable d'activité partielle pour un total de 262 millions d'heures, dont 101,5 millions en Ille-et-Vilaine. Ces demandes ont concerné jusqu'à 400 000 salariés simultanément en avril et en mai, soit environ la moitié des salariés du secteur privé (hors agriculture) de la région. Le secteur le plus affecté est celui des arts et spectacles, puisque la quasi-totalité de ses salariés a fait l'objet d'une demande d'activité partielle. C'est toutefois le secteur du commerce et de la réparation automobile qui concentre le plus de salariés concernés, soit plus de 92 000 lors du pic de début mai. Plus globalement, dès mi-mars, trois grands secteurs d'activité sont affectés à plus de 50 % de leur effectif, tout en concentrant chacun plus de 60 000 salariés concernés. Il s'agit de la construction, des activités de services administratifs et de soutien (avec notamment les agences de travail temporaire), et le commerce et la réparation automobile. Ils regroupent à eux trois la majorité des salariés concernés par des demandes d'activité partielle.

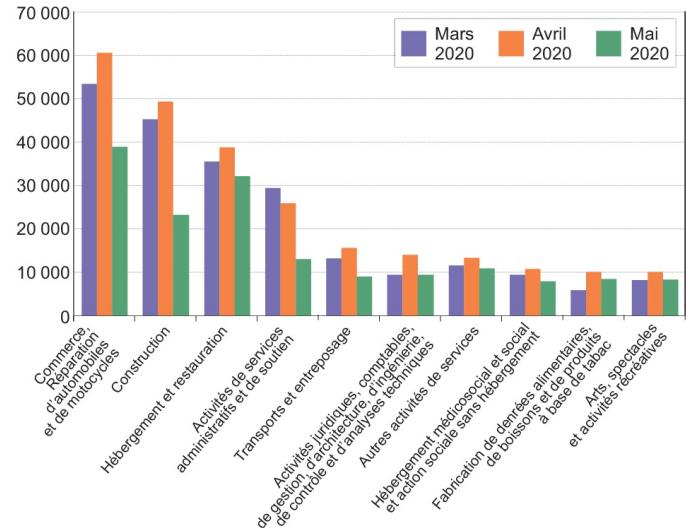
Le secteur de l'hébergement-restauration fait également partie des secteurs très affectés, puisque plus de 80 % de ses salariés sont concernés par une demande dès la mi-mars. Fin mai, les demandes d'activité partielle touchent encore plus de 40 000 salariés.

Les demandes préalables d'activité partielle ne donnent pas forcément lieu à une activité partielle effective, même après accord, puisque l'employeur peut utiliser ou non l'autorisation obtenue. Lorsque l'activité partielle est effective, l'employeur dépose a posteriori une demande d'indemnisation pour les salariés concernés et pour les heures effectivement non travaillées. Ainsi sur les 262 millions d'heures demandées depuis le 1^{er} mars, 52 millions ont déjà fait l'objet d'une demande d'indemnisation en Bretagne.

Au 23 juin, plus de 137 000 demandes d'indemnisation ont été déposées, dont plus de 50 000 portent sur le mois d'avril. C'est d'ailleurs en avril que le nombre d'heures indemnisées est le plus élevé : près de 30 millions d'heures ; 318 000 salariés sont concernés par l'indemnisation d'au moins une de ces heures dans le mois.

3 Les salariés en activité partielle travaillent essentiellement dans le commerce, la construction et l'hébergement-restauration

Nombre de salariés en activité partielle par secteur d'activité et par mois, pour les 10 secteurs les plus concernés



Lecture : en avril, près de 50 000 salariés de la construction ont fait l'objet d'une demande d'indemnisation pour au moins une heure dans le mois.

Source : DGEFP/ASP, SI activité partielle, traitement Dares et Directe Bretagne.
Données provisoires arrêtées au 23 juin à 0 h.

Les secteurs du commerce et de la réparation automobile, de la construction et de l'hébergement-restauration sont les trois secteurs qui concentrent le plus de salariés et d'heures indemnisées pour les mois de mars, avril et mai (*figure 3*). Ainsi, dans le commerce et la réparation automobile, 60 000 salariés ont connu au moins une heure d'activité partielle au cours du mois d'avril. Dans les secteurs de la construction et des activités de services administratifs et de soutien, le nombre d'heures indemnisées baisse de moitié entre avril et mai, témoignant probablement d'une reprise d'activité.

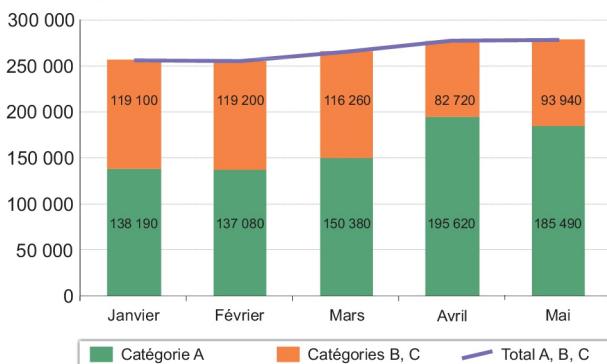
Forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi depuis mars 2020, surtout parmi les jeunes

Afin de fournir des indications sur l'impact de la crise sanitaire sur le marché du travail depuis mi-mars, la Dircetce et Pôle emploi publient un focus mensuel sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (*Pour en savoir plus*).

En Bretagne, le nombre de demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité (catégorie A) augmente fortement dès le mois de mars (+ 9,7 % soit + 13 300 personnes) et bondit de 30,1 % en avril, ce qui représente 45 200 inscrits supplémentaires par rapport à fin mars (*figure 4*). En parallèle, le nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite (catégories B, C) baisse de 2,5 % en mars et de 28,8 % en avril.

4 Les demandeurs d'emploi sont nettement plus nombreux dès le mois de mars

Nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en Bretagne



Note : données mensuelles CVS-CJO.
Source : Pôle emploi-Dares, STMT.

L'effectif global des catégories A, B, C augmente ainsi de 4,0 % en mars et de 4,4 % en avril dans la région (+ 3,3 % puis + 3,7 % au niveau national). La mise en place du confinement en mars explique ces évolutions contrastées. Les demandeurs d'emploi des catégories B ou C qui auraient dû travailler mais qui, en raison du contexte, ont vu leur contrat s'interrompre, ont mécaniquement basculé en catégorie A.

En mai, pour des raisons inverses, le nombre d'inscrits en catégorie A diminue de 5,2 % et celui des catégories B, C augmente de 13,6 %. Le nombre global d'inscrits en catégories A, B, C augmente ainsi de 0,4 % au cours du mois de mai, légèrement moins qu'au niveau national (+ 1,0 %). Le déconfinement intervenu à partir du 11 mai et la reprise progressive de l'activité expliqueraient en partie ces évolutions, avec un glissement de demandeurs d'emploi de la catégorie A vers les catégories B ou C. En trois mois, c'est-à-dire entre fin février et fin mai 2020, la région compte 48 400 personnes supplémentaires en catégorie A (+ 35,3 %) et 25 260 inscrits de moins en catégories B, C (- 21,2 %). Au total, l'effectif des catégories A, B, C croît de 9,0 % dans la région. Cette hausse sur trois mois est du même ordre qu'au niveau national (+ 8,2 %). Elle est similaire dans

Encadré 2 : L'exploitation de données du Groupement de cartes bancaires CB

Les données agrégées utilisées dans cette fiche proviennent de Cartes Bancaires CB et couvrent l'essentiel des transactions par carte bancaire. Elles sont tirées d'une extraction de transactions anonymisées et agrégées à l'échelle départementale afin de respecter les exigences de confidentialité. Ces informations sont sujettes à certaines limites. Les données utilisées concernent tout détenteur de carte bancaire CB sur le territoire français, ce qui, outre les ménages, peut recouvrir aussi des entreprises. Ces données ne recouvrent pas les transactions réalisées par d'autres moyens de paiement (espèces, chèque, ticket restaurant, etc.). De plus, à l'inverse des données utilisées à l'échelle nationale, notamment dans l'estimation de la perte de consommation des ménages, les données départementales intègrent certaines transactions non assimilables à de la consommation (dons à des associations, achat de timbres fiscaux, etc.). Enfin, les transactions à distance (notamment celles sur internet) ne sont pas prises en compte.

chaque département breton. En Bretagne comme en France, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C atteint son plus haut niveau historique depuis janvier 1996, date à laquelle débute le suivi actuel du nombre de demandeurs d'emploi. Dans ce contexte, les difficultés d'accès à l'emploi sont nettement accentuées pour les jeunes de moins de 25 ans. En Bretagne, leur effectif inscrit en catégories A, B, C augmente de 19,9 % en trois mois, un peu plus qu'au niveau national (+ 16,6 %). La hausse est moindre parmi les personnes de 50 ans ou plus (+ 4,0 % en Bretagne ; + 4,3 % en France). En parallèle, le chômage de longue durée, c'est-à-dire le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an, augmente d'environ 6 % en Bretagne comme au niveau national.

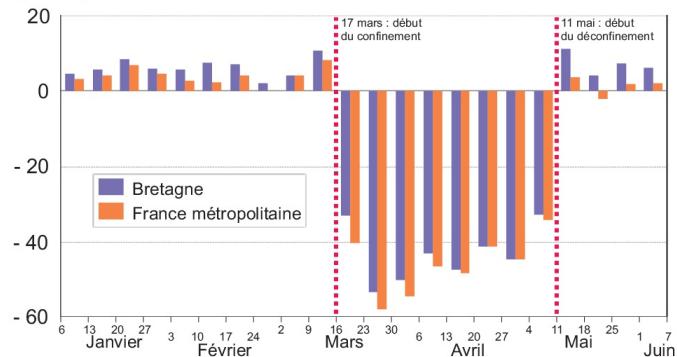
Un net repli des transactions par carte bancaire pendant le confinement

L'exploitation de données de cartes bancaires (*encadré 2*) permet d'approcher les variations de la consommation des ménages avant, pendant, et après la période de confinement qui a débuté le 17 mars 2020.

Depuis le début d'année 2020 et jusqu'au 6 mars, le montant des transactions par carte bancaire en Bretagne est similaire à celui de 2019 sur la même période (*figure 5*). Le montant des opérations augmente durant la semaine du 9 au 15 mars 2020 en Bretagne (+ 11 %) comme au niveau national (+ 8 %), ce qui semble révéler une anticipation des mesures de confinement et un phénomène de stockage de la part des ménages.

5 Forte diminution des transactions par carte bancaire pendant le confinement

Glissement annuel des transactions par carte bancaire (en %)



Lecture : la semaine du 16 mars 2020, le montant des transactions par carte bancaire en Bretagne a diminué de 33 % par rapport à la même semaine de 2019.
Source : Groupement de Cartes bancaires CB. Calculs Insee.

Le lundi 16 mars, jour de l'annonce du confinement, le niveau des transactions augmente de 80 % en Bretagne (+ 60 % en France métropolitaine) par rapport au même lundi de 2019, confirmant ainsi les comportements d'anticipation initiés la semaine précédente. Sur l'ensemble de cette première semaine incomplète de confinement, les montants de transactions chutent de 33 % en Bretagne, suite à la fermeture de nombreux commerces. Ce recul est toutefois un peu plus modéré dans la région qu'au niveau national (- 40 %). Durant les semaines des 23 et 30 mars 2020, le déclin du niveau des transactions par rapport à la même période en 2019 se poursuit (respectivement - 53 % et - 50 % en Bretagne). Tous les départements bretons connaissent une baisse similaire, hormis l'Ille-et-Vilaine où le recul est encore un peu plus important, sans doute en lien avec le départ de nombreux étudiants rennais hors département pour se confiner au sein de leurs familles. Pendant les semaines de confinement, la population augmente en effet nettement moins en Ille-et-Vilaine (+ 0,8 %) que dans les trois autres départements bretons (+ 4,2 % pour le Morbihan et les Côtes-d'Armor, + 3,9 % pour le Finistère). Toujours comparé à la même période en 2019, les diminutions de montants de transactions sont un peu moins fortes en Bretagne les cinq semaines suivantes (entre le 6 avril et le 4 mai) et sont proches de celles observées au niveau national. La réouverture des ventes à emporter dans la restauration, le bricolage et la jardinerie pourraient expliquer, au moins en partie, cette inversion de tendance.

Le montant des dépenses par carte bancaire a augmenté régulièrement entre la mise en place du confinement le 17 mars et le 11 mai, à l'exception de la semaine du 6 au 12 avril, pendant laquelle les ménages ont pu retarder leurs achats dans l'attente des annonces du discours présidentiel du 13 avril. L'accélération des transactions lors de la dernière semaine du confinement peut être liée à la reprise dans certains secteurs d'activité dès le 4 mai.

Le lundi 11 mai, jour du début du déconfinement, les niveaux de transactions connaissent un phénomène de rattrapage et progressent de 18 % en Bretagne et de 8 % en France métropolitaine. Sur l'ensemble de la semaine du 11 au 17 mai, les transactions par carte bancaire augmentent de 11 % dans la région en comparaison de la même semaine de 2019, laissant augurer un rebond de la consommation des ménages. La reprise a lieu dans tous les départements bretons. Les trois semaines suivantes, les niveaux de transactions retrouvent un niveau similaire à la période précédant le confinement.

La consommation d'électricité décroche dès les premiers jours du confinement

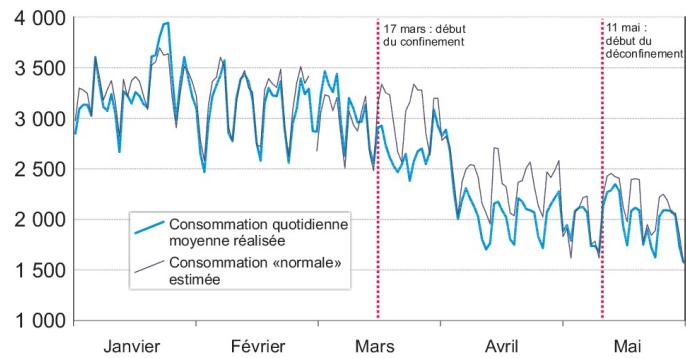
L'arrêt brutal de l'activité dans certains pans de l'économie suite à la mise en place du confinement le 17 mars se reflète dans les données de la consommation d'électricité, recueillies par RTE (réseau de transport d'électricité). Au niveau national comme dans la région, la légère hausse de la consommation d'électricité des ménages, du fait de leur présence accrue dans leurs logements, est loin de compenser la chute de la consommation des entreprises.

À l'échelle de la Bretagne, la consommation d'électricité a nettement décroché après le 17 mars : pendant les deux premières semaines du confinement, elle a été inférieure de 13 % à ce qu'elle était la première quinzaine de mars. La consommation continue de chuter au mois d'avril : elle atteint un point bas le 12 avril, et ne se redresse que faiblement jusqu'à la fin du mois. Au total, la consommation du mois d'avril 2020 est inférieure de 18 % à celle d'avril 2019. En mai, la consommation d'électricité se stabilise à un niveau bas, même si elle esquisse une reprise à partir du déconfinement : du 1^{er} au 31 mai, elle est inférieure de 9 % à son niveau de l'année précédente.

La consommation d'électricité connaît de fortes variations suivant les températures et les jours ouvrés. Aussi, pour gommer ces effets, la consommation « normale » d'électricité a été simulée en se basant sur les données enregistrées en choisissant une période

6 La consommation d'électricité est en forte baisse pendant le confinement

Consommation moyenne quotidienne d'électricité en Bretagne du 1^{er} janvier au 31 mai 2020 en MW et consommation prévue en fonction des comportements passés selon le jour de la semaine et le mois, les jours fériés et les températures observées



Source : Réseau de transport d'électricité, données éco2mix, traitements Insee.

« hors crise sanitaire » (entre 2016 et mi-2018). À partir de la mise en place du confinement, la consommation d'électricité observée est moindre que cette consommation estimée, et ce alors même que les températures clémentes du mois d'avril conduisent à estimer une forte baisse de la consommation en avril (figure 6). Du 17 mars au 10 mai, l'impact de la crise économique sur la consommation d'électricité est ainsi estimé à 11 % dans la région. Du 11 au 31 mai, la reprise économique transparaît dans les données de consommation électrique, puisque l'écart entre la consommation réelle et celle estimée se réduit pour atteindre 7 %.

Nette reprise des échanges à la mi-mai

La crise sanitaire a également eu un impact sur le commerce extérieur de la Bretagne (figure 7). Ainsi, les exportations ont fortement reculé (- 38 %) dès la semaine de mise en place du confinement (17 mars) par rapport à la semaine précédente. Par comparaison, le recul des importations, quoique significatif, est moindre la première semaine de confinement (- 20 %). Les exportations et importations sont ici approchées grâce aux nombres de déclarations en douane validées avec les pays hors Union européenne (encadré 3).

Durant toute la période de confinement, exportations comme importations chutent fortement. L'effet à la baisse s'avère encore plus marqué pour les exportations que pour les importations. Ainsi,

Encadré 3 : Exportations et importations : définitions et méthode

Les exportations et importations sont ici approchées grâce aux nombres de déclarations en douane validées.

Les règles de comptage sont les suivantes :

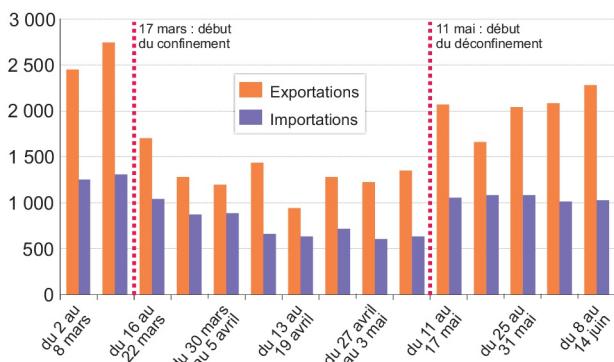
- les informations retenues concernent exclusivement les échanges avec les pays tiers, ainsi les échanges intra-communautaires sont exclus des comptages ;

- sont prises en compte l'ensemble des déclarations en douane, y compris le fret express ainsi que les bureaux de présentation des marchandises. En effet, certains opérateurs, notamment les plus grands groupes, centralisent leurs déclarations en douane au niveau national auprès d'un seul bureau de douane. Ces procédures de dédouanement centralisé national (DCN) permettent aux opérateurs de disposer d'un interlocuteur douanier unique. Dans ce cas, les marchandises sont présentées auprès de différents bureaux de douane français, appelés "bureaux de présentation".

De part la méthodologie retenue, les données fournies sont à interpréter en évolution plutôt qu'en nombre.

7 Les exportations et importations suivent des profils en aile d'oiseau

Évolution hebdomadaire du nombre de déclarations validées en douane



Source : Direction régionale des douanes de Bretagne.

les exportations hebdomadaires moyennes du 16 mars au 10 mai sont de moitié inférieures (- 53 %) par rapport à la semaine du 9 au 15 mars. Quoique moindre, le recul des importations reste également important (- 42 %).

À l'inverse, dès la première semaine du déconfinement (du 11 mai au 17 mai), les exportations comme les importations se sont vivement redressées, traduisant ainsi un raffermissement des échanges de la Bretagne. Ce vif rebond concerne plus encore les importations, en augmentation de 68 % par rapport à la dernière semaine de confinement, que les exportations, en hausse de 53 %. Lors des semaines suivantes, les importations se sont plutôt stabilisées, à un niveau moyen hebdomadaire inférieur d'environ 20 % à celui des deux premières semaines de mars. Quoique plus fluctuantes, ce constat vaut aussi pour les exportations. ■

Encadré 4 – Partenaires

La Direction régionale de l'Insee de Bretagne remercie la Banque de France succursale de Bretagne, le Comité régional du tourisme de Bretagne, la Direction régionale des Douanes de Bretagne, la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Bretagne (Dirccete), le Groupement des cartes bancaires CB, Pôle emploi et le Réseau de transport d'électricité pour leur collaboration. Leurs contributions enrichissent l'analyse des impacts économiques de la crise sanitaire dans la région.

Pour en savoir plus

- Insee, Points de conjoncture.
- « 1^{er} trimestre 2020 : L'emploi salarié chute, l'intérim s'effondre » Insee Conjoncture Bretagne n° 30 (2020, juillet)
- « Remontée progressive de l'activité en mai et progrès graduels attendus en juin », Banque de France – Dans : Tendances régionales Bretagne <https://www.banque-france.fr/statistiques/tendances-regionales/tendances-regionales-bretagne>
- « Net rebond des créations d'entreprises en mai 2020 », Insee – Dans : Informations rapides, n° 2020-147 (2020, juin) <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4508045>
- « Le marché de l'emploi en Bretagne au 1^{er} trimestre 2020 », Dirccete et Pôle emploi Bretagne (paru le 27 avril 2020)
- « Situation sur le marché du travail durant la crise sanitaire en Bretagne » – avril et mai 2020, Dirccete et Pôle emploi Bretagne (parus le 28 mai et le 25 juin 2020) <http://bretagne.dirccete.gouv.fr/Le-marche-de-l-emploi-en-Bretagne>
- Population présente sur le territoire avant et après le début du confinement : résultats consolidés <https://www.insee.fr/fr/information/4493611>
- Que disent les données de production et de consommation d'électricité sur l'activité économique en période de confinement ? Insee, Point de conjoncture du 7 mai 2020
Données sur la consommation d'électricité

Insee Bretagne
35, place du Colombier
CS 94439
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :
Éric Lesage

Rédacteur en chef :
Jean-Marc Lardoux

Maquettiste :
Jean-Paul Mer

ISSN 2416-9110
© Insee 2020

